

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE DU CONSEIL GÉNÉRAL  
DU BARREAU DU QUÉBEC POUR L'EXERCICE 2008-2009 TENUE LE 25 SEPTEMBRE  
2008 À COMPTER DE 9 HEURES AU SALON MARIE-CLARISSE DE L'HÔTEL  
TADOUSSAC, 165, RUE BORD-DE-L'EAU.

---

**37. CENTRE PRO BONO QUÉBEC**

---

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu

**CONSIDÉRANT** la principale mission du Barreau du Québec de protéger le public;

**CONSIDÉRANT** la problématique actuelle reliée à l'accessibilité à la justice;

**VU** l'importance de systématiser la culture pro bono déjà existante chez les avocats;

**CONSIDÉRANT** la présentation du Groupe de travail sur le pro bono, le projet de règlements généraux et le budget pro forma;

**DE DONNER** son aval à la création du Centre Pro Bono Québec;

**DE VERSER** une subvention de 100,000\$ par année pour les années financières 2008-2009 et 2009-2010;

**D'ENTÉRINER** la proposition du Groupe de travail sur le Pro Bono en nommant les personnes suivantes comme membres du Conseil d'administration du Centre Pro Bono Québec, compagnie sans but lucratif à être formée :

- Me Éric Beauchense
- Me Johanne Brodeur
- Me Pierre Brun
- Me Christine Carron
- Me Alexander L. De Zordo
- Me Richard Dufour
- Me Lucie Gagnier-Pariseau
- Mme la bâtonnière Lise Gagnon
- Me Laurier Gauthier
- Me Nicolas Plourde
- Me Guy Pratte
- M. le bâtonnier Stéphane Rivard

Copie certifiée conforme,

  
Sylvie Champagne, avocate  
Secrétaire de l'Ordre  
Le 20 octobre 2008

\*Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal du Conseil général lors de sa prochaine séance